

Préparé et rédigé par : Capitaine (marine) (à la retraite) M. Braham CD  
 Édité par : Julia Beingessner

**Introduction :** La forteresse de Louisbourg, située en Nouvelle-Écosse, est un lieu historique national et une reconstruction partielle d'une forteresse française du 18<sup>e</sup> siècle.

La forteresse originale, construite entre 1720 et 1740, était l'une des plus grandes fortifications européennes en Amérique du Nord. Prise par les colons britanniques en 1745, la



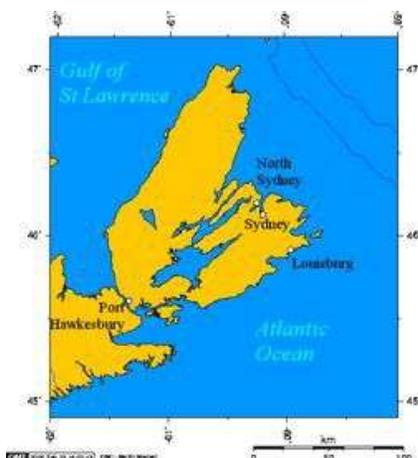
forteresse a servi de monnaie d'échange lors des négociations qui ont mené à la signature d'un traité en 1748, et qui, par le fait même, ont mis fin à la guerre de Succession d'Autriche. La France a alors repris possession de la forteresse, mais en 1758, pendant la guerre de Sept Ans, la forteresse est passée encore une fois aux mains de l'armée britannique, après quoi elle a été détruite par les ingénieurs britanniques.

Dans les années 1960, la forteresse et le village ont été partiellement reconstruits en utilisant certaines des pierres originales. Le site est maintenant un musée vivant et il est administré par Parcs Canada.

**Les débuts :** En 1629, une colonie française s'établit à Sainte-Anne (un village aujourd'hui appelé Englishtown) sur la côte centrale de l'est de l'Île-Royale (aujourd'hui appelée Île du Cap-Breton). La colonie est nommée Fort Sainte-Anne et elle reste présente jusqu'en 1641. Par la suite, de 1651 à 1659, on installe un poste de traite des fourrures sur le même emplacement. Toutefois, l'Île-Royale perd peu à peu son importance, car la France préfère concentrer ses efforts dans la région du fleuve Saint-Laurent et des Grands Lacs, ainsi que dans les petits villages agricoles en Acadie.

Après la signature du traité d'Utrecht, en 1713, Terre-Neuve et une partie de l'Acadie (soit la péninsule de la Nouvelle-Écosse) passent sous le contrôle de la Grande-Bretagne.

Cependant, la France conserve ses colonies sur l'Île-Royale et l'Île Saint-Jean (aujourd'hui appelée Île-du-Prince-Édouard), ainsi qu'au Canada et en Louisiane. L'Île-Royale, le seul territoire que possède dorénavant la France sur le littoral de l'Atlantique, devient un lieu stratégique. Cette île est non seulement située tout près des Grands Bancs de Terre-Neuve, un territoire de pêche important, mais sa position géographique permet aussi à la France de protéger l'entrée du golfe du Saint-Laurent.



En 1713, la France entreprend la construction du Port Dauphin et d'une petite base navale sur l'ancien site du Fort Sainte-Anne. Or, la glace et les conditions hivernales difficiles poussent les Français à choisir un autre emplacement, à l'extrême sud-est de l'Île-Royale, pour construire leur port. Ce deuxième emplacement, sur le littoral de l'Atlantique, est

idéal, car il jouit d'une bonne protection et les eaux ne gèlent pas en hiver. Par conséquent, on y installe rapidement le port d'hiver des forces navales françaises. Les Français nomment ce dernier Havre Louisbourg, en l'honneur du roi Louis XIV.

**La forteresse de Louisbourg :** La ville de Louisbourg est, à l'époque, la capitale de la colonie de l'Île-Royale et sa forteresse se trouve sur les côtes de l'Île du Cap-Breton, aux abords de l'Atlantique, près de l'extrémité sud-est de l'île. Cet emplacement a été choisi parce qu'il permet de repousser facilement les navires anglais qui veulent attaquer la ville de Québec. Au sud du fort, des écueils forment une barrière naturelle, tandis qu'une grande île peut accueillir une batterie. Ces deux éléments obligent les navires anglais à entrer dans le port par un chenal d'une longueur de 500 pieds. La forteresse a donc été construite pour protéger la ville de Québec contre les invasions britanniques, mais aussi pour veiller à ce que la France ne perde pas ses droits souverains sur l'un des plus riches territoires de pêche du monde, les Grands Bancs.

**Les habitants et leur ville :** La taille de la population de Louisbourg est suffisamment importante pour avoir un quartier commercial, un quartier résidentiel, des casernes militaires, des marchés, des auberges, des tavernes et des banlieues. En outre, la population est suffisamment dense pour fournir toute la main d'œuvre qualifiée nécessaire. Aux yeux des Français, Louisbourg est la deuxième fortification et ville marchande en importance en Nouvelle-France. Seule la ville de Québec revêt une plus grande importance.

La taille de la population de Louisbourg augmente rapidement. En 1719, cette ville maritime compte 823 colons. Sept ans plus tard, en 1726, elle en compte 1296. Puis, en 1734, la population atteint 1616 colons et en 1752, 4174 colons.

Une épidémie de variole fait des ravages en 1731 et en 1732, mais la ville de Louisbourg ne cesse de croître, surtout sur le plan économique.

**Économie :** Contrairement à la plupart des autres villes en Nouvelle-France, l'économie de Louisbourg ne repose pas sur l'agriculture ou sur le régime seigneurial<sup>1</sup>.

Le port de Louisbourg est le troisième port le plus achalandé sur les côtes de l'Atlantique Nord, tout juste derrière Boston et Philadelphie.

Sur le plan économique, Louisbourg est une ville cruciale pour la France, car elle lui assure une forte présence commerciale et militaire dans la région des Grands Bancs. L'économie de Louisbourg repose avant tout sur la pêche et les produits de la pêche, comme l'huile de foie de morue. L'industrie de la pêche est d'ailleurs beaucoup plus lucrative que la traite des fourrures. En 1731, les pêcheurs de Louisbourg exportent 167 000 quintaux de morue et 1600 barils d'huile de foie de morue. Tous les jours, environ 400 bateaux prennent le large pour tendre leurs filets. Le succès commercial de Louisbourg attire des navires marchands en provenance d'Europe, des Antilles, du Québec, d'Acadie et de la Nouvelle-Angleterre.

**Fortifications :** La ville de Louisbourg est réputée pour ses fortifications, qui n'ont été complétées qu'après 28 années de travail. Ce sont les barrières naturelles de Louisbourg qui ont poussé l'ingénieur du

---

<sup>1</sup> Le régime seigneurial de la Nouvelle-France, en vigueur sur les terres colonisées par la France en Amérique du Nord, était un régime semi-féodal qui gérait la distribution des terres. Sous ce régime, les terres, appelées *seigneuries*, étaient divisées en longues bandes étroites et longeaient le fleuve Saint-Laurent. Toutes les terres appartenaient au roi de France et elles étaient exploitées par un propriétaire foncier qu'on appelait *seigneur*.

projet, Jean-François du Vergery de Verville, à y construire une forteresse. La construction de celle-ci a coûté trente millions de livres, bien que le budget de départ n'était que de quatre millions de livres.

Autrefois, une muraille d'une longueur d'un peu plus de trois kilomètres entourait le fort. Du côté ouest, la muraille avait une hauteur de 30 pieds et une épaisseur de 36 pieds. La forteresse avait deux portails : le portail Dauphin, reconstruit, et le portail de la Reine, non reconstruit. Louisbourg avait aussi six bastions : le bastion Dauphin (souvent appelé le « demi-bastion » en raison des modifications qu'on y avait apportées), le bastion du Roi, le bastion de la Reine, le bastion de la Princesse, le bastion Maurepas et enfin, le bastion Brouillon. Parmi ces derniers, deux ont été reconstruits.



**Le portail Dauphin**

Du côté est, quinze canons pointaient en direction du port. La muraille, à cet endroit, avait une hauteur de seize pieds et une épaisseur de six pieds seulement. Il y avait 148 embrasures dans le parapet pour pointer et tirer les canons; toutefois, les historiens estiment que seulement une centaine de canons avaient été installés. Séparée de la forteresse, mais tout de même comprise dans les limites de Louisbourg, une petite île située dans le port était elle aussi fortifiée. Sur l'île, les murailles avaient une hauteur de dix pieds et une épaisseur de huit pieds. De plus, 31 canons de 24 livres pointaient en direction du port. L'île étant petite, seuls quelques petits bateaux pouvaient y accoster.

**Le premier siège de Louisbourg (1745) :** La forteresse est assiégée à deux reprises : une première fois en 1745 et une deuxième fois en 1758. La première attaque est lancée par les troupes de la Nouvelle-Angleterre, avec l'appui d'un escadron de la marine royale britannique. Les soldats de la Nouvelle-Angleterre remportent la victoire; Louisbourg capitule le 16 juin 1745. L'année suivante, Jean-Baptiste de La Rochefoucauld de Roye, duc d'Anville, lance une campagne majeure dans le but de reprendre la forteresse, mais les grandes tempêtes, la maladie et la contre-attaque des navires britanniques repoussent les troupes françaises.

Par contre, trois ans plus tard, en 1748, l'euphorie des soldats de la Nouvelle-Angleterre cède la place au mécontentement. Le traité d'Aix-la-Chapelle, qui met fin à la guerre de Succession d'Autriche, redonne Louisbourg à la France qui, en échange, renonce au poste de traite de Madras, en Inde.

En quittant la forteresse, les troupes de la Nouvelle-Angleterre s'emparent de la célèbre Croix de Louisbourg qui était accrochée dans la chapelle de la forteresse. La Croix, retrouvée dans les archives de l'Université Harvard au cours de la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle, est maintenant de retour à Louisbourg et il s'agirait d'un prêt à long terme.

Après avoir perdu la forteresse de Louisbourg, la Grande-Bretagne construit sa propre ville fortifiée, Halifax, sur les berges de la baie de Chibouctou. Le Fort Halifax devient, en peu de temps, la plus grande base de la marine royale britannique sur les côtes de l'Atlantique. Un grand nombre de soldats des forces régulières britanniques y sont en poste.

**Le deuxième siège (1758) :** En 1757, un déploiement à grande échelle de la marine française repousse une attaque des Britanniques. Cependant, l'année suivante, l'appui naval de la France est insuffisant, ce qui permet aux Britanniques d'assiéger encore une fois la forteresse de Louisbourg. Le siège prend fin le 26 juillet 1758 lorsque les Français capitulent. Par la suite, en 1759, les Britanniques lancent, à partir de Louisbourg, une attaque contre la ville de Québec, qui est elle aussi assiégée. Le siège de Québec mènera éventuellement à la bataille des plaines d'Abraham.

Puis, en 1760, les ingénieurs britanniques détruisent la forteresse afin qu'aucune troupe ne puisse y installer ses quartiers. Le site est abandonné à la fin de la guerre de Sept Ans.

**Lieu historique national :** En 1961, le gouvernement canadien entreprend la reconstruction historique d'un quart de la ville et des fortifications dans le but de reconstituer la ville de Louisbourg telle qu'elle était à son apogée dans les années 1740. On fait alors appel à une équipe interdisciplinaire, composée d'archéologues, d'historiens, d'ingénieurs et d'architectes. Des mineurs de charbon, sans emploi et en provenance du quartier industriel du Cap Breton, aident aussi à la reconstruction. Plusieurs d'entre eux apprennent les techniques de maçonnerie française du 18<sup>e</sup> siècle, ainsi que d'autres techniques, pour que la reconstruction soit des plus fidèles. Dans la mesure du possible, plusieurs des pierres originales sont utilisées pendant la reconstruction. La forteresse de Louisbourg est le plus grand projet de reconstruction historique jamais réalisé en Amérique du Nord.



**La caserne du bastion du Roi**

De nos jours, la reconstruction partielle et le terrain avoisinant, sur lequel reposaient autrefois les fortifications, forment le lieu historique national de la Forteresse-de-Louisbourg. Le site est administré par Parcs Canada et fait partie du réseau de parcs nationaux. On peut y faire des visites guidées ou des visites libres, et y voir des armes d'époque.

### Bibliographie :

1. Wikipédia, [http://en.wikipedia.org/wiki/Fortress\\_of\\_Louisbourg](http://en.wikipedia.org/wiki/Fortress_of_Louisbourg).
2. Parcs Canada, <http://www.pc.gc.ca/eng/lhn-nhs/ns/louisbourg/index.aspx>.
3. L'Encyclopédie canadienne, <http://www.thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCE&Params=A1ARTA0004781>.
4. L'Association de la forteresse Louisbourg, <http://www.fortressoflouisbourg.ca/Fortress-Louisbourg/mid/12/sid/35>.
5. L'Institut Louisbourg, <http://fortress.uccb.ns.ca/>